



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 39

---

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

---

Séance du 27 juin 2018

## OBJET :

DE-18-06-1-38) CONVENTION ENTRE LA VILLE DE VINCENNES ET LA  
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-DE-MARNE POUR LE  
DISPOSITIF "MON COMPTE PARTENAIRE"

**L'an deux mille dix-huit, le mercredi vingt-sept juin à dix-neuf heures,**

**Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par  
Madame le Maire le mercredi 20 juin 2018 conformément au Code général  
des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu  
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,  
Maire.**

**Présents** : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme  
MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M.  
LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme  
LOCQUEVILLE, Adjoints ; M. MALÉ, Mme COUSTEIX, M. BELLELLE, Mme  
GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE,  
M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI,  
M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M.  
DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, PITAVY, Mme MAFFRE-BOUCLET,  
Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE.

**Absents excusés** : Mme KISILAK (pouvoir à Mme COUSTEIX), M. MOTTE  
(pouvoir à M. BEAUFRÈRE), Mme DUPRÉ (pouvoir à Mme LE BIDEAU).

**Absente** : Mme POMMIER .

**Secrétaire de séance** : M. MALÉ

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180627-lmc1H5230H1-DE Date de réception en Préfecture : 29/06/2018 Date de Publication : 29/06/2018
---

*Le Conseil...*

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la lettre-circulaire 2011-105 du 29 juin 2011, notamment la partie II-2 ;

Vu la délibération du 3 avril 2006 autorisant la ville de Vincennes à conventionner avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne pour la consultation d'information de la base allocataire de la Caf du Val-de-Marne par l'intermédiaire du service Cafpro ;

Considérant le projet de Convention et le Contrat de service entre la ville de Vincennes et la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne relative à la mise en œuvre de l'accès au service « Mon compte partenaire » ;

Après avis de la commission Petite enfance, Enfance, Jeunesse du 20 juin 2018,

## D É L I B È R E

*à l'unanimité,*

ARTICLE I : Approuve les termes de la Convention et du Contrat de service entre la ville de Vincennes et la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne relative à l'accès au service « Mon compte partenaire ».

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer la Convention, le Contrat de service et tous les documents y afférents.

Pour extrait conforme,

Le Maire